

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Novembre 2021

Nous sommes 224 membres actifs, il nous faut donc 113 voix pour avoir le quorum.

Après émargement des présents et des représentés, nous en avons 135.

Le quorum est atteint.

L'Assemblée Générale peut commencer.

L'Assemblée démarre à 18h25

1 - Ratification du changement d'adresse de notre club, pour notre nouvelle adresse:
2 impasse Isaac Newton, 14200 Hérouville Saint-Clair:

Jean-Paul ROUGHOL propose de le faire à main levée, ce qui est accepté par l'ensemble des présents.

Aucun vote contre, aucune abstention.

Le changement d'adresse de notre club est ratifié à l'unanimité.

2 – Election des membres de la Chambre des Litiges

Jean-Paul ROUGHOL nous explique que nous étions très en retard pour les élections du président et des membres de la Chambre des Litiges qui étaient élus pour 3 ans, ce qui est passé à 4 ans.
Ils doivent être cinq en tout.

Les candidats pour la présidence sont Pierre NOYON, comme président et François MICHEL comme suppléant.

Ils sont élus à l'unanimité.

Les candidats comme membres sont : Jacques GLORO, Françoise HUGUET, Guy LEVET, Nicole LECARPENTIER et Joëlle MARIE.

Un vote à bulletins secrets est proposé.

Chaque bulletin ne doit proposer que trois noms pour être valable.

Le dépouillement donne 109 voix pour Nicole LECARPENTIER, 105 voix pour Guy LEVET, 62 voix pour Joëlle MARIE, 39 voix pour Jacques GLORO, et 36 voix pour Françoise HUGUET.

Les membres élus sont donc : Nicole LECARPENTIER, Guy LEVET et Joëlle MARIE.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est close.

Chantal GRANDIN, présidente
le 19/11/2021